

Relations santé, police, justice

à Paris

SAU 012

> du 23 au 24/03/2020

> du 14 au 15/09/2020

Durée : 2 jours

Coût : 620€ nets

Objectifs

- > Connaître les principes et limites de l'intervention des services de police et des autorités judiciaires à l'hôpital
- > Connaître ses droits et ses devoirs face à la police et la justice
- > Répondre aux principales difficultés pratiques
- > Établir une communication efficace entre les services santé - police - justice

Programme

- > Grands principes de l'organisation judiciaire : pénale, civile, administrative
- > Principales caractéristiques de l'organisation judiciaire : fond et forme, les textes, la jurisprudence, l'aléa judiciaire, les types de procédures
- > Organisation médicale et droit des usagers
- > Définition du cadre légal et réglementaire
- > Devoirs des professionnels de santé pour la justice notamment dans l'information claire, loyale et complète, le consentement aux soins
- > Dossier du patient : contenu réglementaire, les informations formalisées, la conservation
- > Situations médico-légales : la mort et l'obstacle médico-légal, la réquisition dans le cadre des coups et blessures, de recherches de toxique...
- > Situations de sévices et de maltraitance

Public concerné

- > Personnel des services d'urgences
- > Personnel des UCSA en milieu pénitentiaire

Méthode pédagogique

- > Évaluation des connaissances
- > Analyse des pratiques
- > Cas concrets
- > Évaluation des acquis
- > Support pédagogique remis aux stagiaires

Intervenant

- > Médecin d'Unité Médico-Judiciaire

Prise en charge des urgences médico-judiciaires

à Paris

SAU 011

> le 11/05/2020

> le 08/11/2020

Durée : 1 jour

Coût : 320€ nets

Objectifs

- > Connaître le cadre réglementaire et les responsabilités médico-légales
- > Expliquer les différences entre trouble à l'ordre public et médico-judiciaire
- > Identifier la place et le positionnement des soignants
- > Développer les soins infirmiers dans le cadre médico-judiciaire

Programme

- > Aspects réglementaires et législatifs
 - Les patients du cadre médico-judiciaire
 - Soignant auxiliaire de justice - Relation police/justice/santé
- > Trouble à l'ordre public - Ivresse publique manifeste
- > Médico judiciaire - Plainte et réquisition
 - Certificat à la demande du patient
- > Aspect éthique et déontologique
 - Positionnement du soignant - Connaissance des motifs judiciaire ou policier - Secret médical
- > Organisation de la prise en charge des patients - Accueil - Prélèvement sous scellé
 - Prise en charge agression sexuelle
 - Acheminement et conservation des prélèvements

Public concerné

- > Personnel soignant des services d'urgences

Méthode pédagogique

- > Évaluation des connaissances
- > Analyse des pratiques
- > Cas concrets
- > Évaluation des acquis
- > Support pédagogique remis aux stagiaires

Intervenant

- > Cadre de santé d'unité médico judiciaire

L'accueil et le soin des détenus à l'hôpital

à Paris

SAU 026

> du 09 au 11/06/2020

> du 05 au 07/10/2020

Durée : 3 jours

Coût : 840€ nets

Objectifs

- > Se repérer dans le parcours judiciaire, carcéral et de soins
- > Comprendre les troubles de la personnalité et les pathologies les plus répandues en milieu carcéral
- > Repérer les risques de passage à l'acte hétéro agressif
- > Actualiser ses connaissances en législation et réglementation
- > Développer des capacités d'adaptation lors de la prise en charge

Programme

- > L'accueil du patient détenu et soins spécifiques adaptés
- > Le milieu pénitentiaire
- > Pathologies et troubles du comportement des détenus
- > Le cadre juridique concernant la prise en charge des détenus
- > Les facteurs de risques de passage à l'acte du détenu hospitalisé en situation d'agressivité et/ou de violence
- > Partenariat entre personnels pénitentiaires et professionnels de santé

Public concerné

- > Tout personnel soignant et médical prenant en charge des détenus (hôpital, UHSI, chambre carcérale...)

Méthode pédagogique

- > Évaluation des connaissances
- > Analyse des pratiques
- > Mises en situation, cas concrets
- > Évaluation des acquis
- > Support pédagogique remis aux stagiaires

Intervenants

- > Psychiatre, psychologue clinicien, médecin légiste, juriste, infirmier
- > Coordination : Sylvie BROCHET, Psychologue clinicienne, EPS Ville - Evrard